

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

INSPECTION GENERALE
DE L'EDUCATION NATIONALE

COMMISSION NATIONALE
D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE

**NOUVEAU PROGRAMME
DE GEOGRAPHIE**

Dakar, Mai 1998

PREFACE

Le Sénégal a hérité de l'époque d'avant indépendance une certaine forme d'écriture des programmes pédagogiques, forme qui a consisté à lister les matières (contenus) sans que l'on sache, de manière explicite, les compétences à installer chez l'apprenant : enseigner était alors essentiellement un art fondé sur la divination des intentions.

C'est ainsi que les méthodes expositives ont longtemps prévalu dans notre système éducatif, en privilégiant l'enseignement au détriment de l'apprentissage.

Se référant à l'évolution des Sciences de l'Education, la Commission Nationale de Réforme de l'Education et de la Formation (CNREF) a recommandé une autre forme d'écriture du programme pédagogique, qui s'appuie sur l'explicitation des intentions pédagogiques. Cette nouvelle approche, je l'espère, induira une évaluation plus pertinente et transparente des élèves.

Ce travail de rénovation a été entrepris avec détermination et abnégation par les différentes commissions spécialisées.

Je profite de l'impression et de la diffusion des nouveaux programmes pour remercier très sincèrement les membres des commissions nationales pour le travail remarquable qu'ils ont fourni. Ils nous permettent de mettre, aujourd'hui, à la disposition des enseignants, des outils indispensables d'amélioration qualitative de notre système éducatif, en visant deux objectifs majeurs : la pertinence et l'efficacité des enseignements.

Le Ministre de l'Education Nationale

André SONKO

Commission Nationale d'Histoire et de Géographie

Sous-Commission de Géographie

Recommandations relatives à l'application des nouveaux programmes

Pour l'application des nouveaux programmes de Géographie, la Sous-commission recommande :

1. Une introduction graduelle commençant par les classes de sixième et de seconde dès la première année d'application, celles de cinquième et de première à partir de la deuxième année et ainsi de suite jusqu'à la couverture complète du cycle ; la généralisation devant se faire au bout de trois ans pour le secondaire et de quatre ans pour l'enseignement moyen.
2. L'évaluation des programmes au terme de la généralisation. Cependant, des évaluations par niveau peuvent intervenir au fur et à mesure de l'introduction graduelle ; des ajustements ponctuels peuvent éventuellement être faits.
3. La mise en place d'un dispositif d'introduction avec l'organisation d'un séminaire national d'information et d'imprégnation avant la rentrée des classes et celle de séminaires régionaux de dissémination, avant le démarrage effectif des cours.
4. Ce dispositif pourra s'appuyer sur les structures de l'Association Sénégalaise des Professeurs d'Histoire et de Géographie qui a exprimé sa disponibilité à collaborer dans ce sens.

Le Président de la Sous-Commission

Amadou Mamadou CAMARA
IGEN d'Histoire et de Géographie

ENSEIGNEMENT MOYEN

OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la géographie vise à aider l'élève à comprendre le milieu dans lequel il vit, afin de pouvoir s'y intégrer et de le transformer au besoin. Il vise, à terme, à développer chez l'élève l'aptitude à « savoir penser l'espace », pour reprendre le mot de Yves Lacoste. Cet objectif est à la fois un objectif de savoir (connaissances), de savoir-faire (aptitude), de savoir-être et de savoir devenir (attitude et état d'esprit).

I. OBJECTIFS GENERAUX DU PREMIER NIVEAU (6è – 5è)

1. Objectifs de savoir

Au terme du premier niveau de l'enseignement moyen, l'élève doit :

- connaître le langage de base de la géographie ;
- connaître des notions spécifiques de géographie à partir de l'étude de son milieu proche ;
- appliquer les notions acquises dans des contextes élargis allant de l'échelle locale aux échelles nationale et régionale.

2. Objectifs de savoir-faire

L'élève doit savoir :

- observer ;
- représenter les phénomènes observés ;
- comparer les phénomènes d'un espace donné à d'autres espaces différents ;
- discriminer des réalités géographiques (aux plans physique, humain, économique...).

3. Objectifs Savoir-être

- savoir faire preuve d'esprit critique et de jugement, afin de pouvoir relativiser les dimensions géographiques des phénomènes et des espaces ;
- savoir anticiper (prévoir) l'évolution des phénomènes et des espaces géographiques ;

- avoir le sens de la mesure dans ses rapports avec son milieu ;
- avoir conscience de la précarité de l'équilibre spatial.

II. OBJECTIFS GENERAUX DU DEUXIEME NIVEAU (4è – 3è)

1. Objectifs de Savoir

Au terme du deuxième niveau de l'enseignement moyen, l'élève doit :

- connaître des notions spécifiques de géographie à partir de l'étude de son continent et d'autres espaces régionaux du monde ;
- connaître d'autres espaces, d'autres milieux géographiques que le sien.

2. Objectifs de Savoir-Faire

L'élève doit savoir :

- analyser les composantes d'un espace géographique (recherche de composantes, de caractéristiques, d'interactions, de causalité...) ;
- comparer des modes de représentation de la réalité géographique, (réaliser et interpréter une carte, un graphique, une coupe topographique, un tableau statistique, etc.) ;
- manipuler les outils de connaissance géographique (savoir lire une photographie aérienne, savoir lire une diapositive, savoir manipuler un didacticiel, savoir gérer une banque de données, utiliser des instruments de mesure-thermomètre, baromètre).

3. Objectifs de Savoir

L'élève doit :

- savoir relativiser les potentialités du milieu (par rapport aux besoins des populations, par rapport à d'autres milieux) ;
- savoir faire preuve d'imagination pour une utilisation optimale et rationnelle des ressources du milieu ;
- prendre conscience de la complémentarité et de la solidarité entre espaces et milieux géographiques différents ;
- savoir faire preuve de respect et de tolérance vis-à-vis d'autres milieux, d'autres espaces géographiques.

Au total, l'enseignement moyen vise à travers ces objectifs moins à apprendre la géographie qu'à donner une éducation géographique, c'est-à-dire

à faire en sorte que « les hommes ne se sentent pas mal dans les peaux de leurs espaces et de leurs milieux, dans leurs paysages et dans les régions des civilisations autres que les leurs..., parce qu'ils en connaîtront les origines et les évolutions, ensuite parce que les ayant compris, ils seront en mesure d'agir sur eux, de les transformer en connaissance de cause ». (P. PINCHEMEL : « de l'enseignement de la géographie à l'éducation géographique » Historiens et Géographes, n° 204, 1982 - PP. 779-783).

PRESENTATION ET JUSTIFICATIONS DES OPTIONS DU PROGRAMME

Compte tenu de la nature des objectifs visés –tant au niveau du SAVOIR (acquisition de connaissances) que du SAVOIR-FAIRE et du SAVOIR-ETRE (développement des aptitudes et des attitudes)-, il est nécessaire de forger des programmes qui prennent racines dans l'environnement immédiat de l'élève.

La démarche adoptée part de l'étude du milieu de l'enfant. Elle est conforme au stade de développement cognitif de celui-ci à ce niveau d'étude. De façon inductive, elle s'ouvre progressivement à d'autres milieux, sans préjuger des méthodes et des stratégies à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs visés.

L'ambition de ce programme est de promouvoir une pédagogie active et diversifiée, à partir de l'exploitation des perceptions immédiates des données du milieu.

Il présente une charpente simple et très significative. Sa conception est guidée par le souci de rompre avec la complexité et l'encyclopédisme des programmes antérieurs et de privilégier l'univers immédiat et plus ou moins lointain de l'enfant, afin de mieux favoriser les activités d'éveil, ainsi que par la nécessité d'assurer une transition plus douce entre l'enseignement élémentaire et l'enseignement moyen (entre le « stade des opérations concrètes » et celui de la « pensée formelle »).

Les trois-quarts des leçons de ce programme sont consacrés à l'étude du milieu proche de l'enfant, de son espace national et sous-régional (6è – 5è). Même dans la partie relative à l'étude des espaces régionaux de notre planète, il est recommandé de prendre appui sur des exemples locaux, nationaux, sous-régionaux, etc.

L'importance accordée à l'étude du Sénégal (6è, 5è) et, plus précisément **l'option de privilégier dès le début l'étude du milieu proche –en l'occurrence, la région géographique de l'élève-, vise à faciliter au mieux une démarche de nature inductive.** En effet, la région (le milieu proche), est

un cadre de vie plus ou moins familier qui peut servir de point de départ à la découverte d'autres espaces, à la conquête d'un savoir et de manières de penser et d'agir géographiques. Où peut-on d'ailleurs le mieux observer, décrire, expliquer et comprendre les phénomènes géographiques si ce n'est dans son propre milieu ? En somme, l'entraînement à l'observation directe, l'affinement sensoriel, le souci de précision, la curiosité... s'aiguisent mieux au contact de l'espace vécu.

Aussi l'élève aura-t-il l'occasion de répondre aux questions qu'il se pose dans le cadre de son propre milieu, avant de « s'ouvrir » à un environnement plus vaste, plus complexe. Il passera ainsi du particulier au général, d'une connaissance pratique à une connaissance théorique, de la représentation du réel aux opérations formelles.

1. CLASSE DE 6^e

En 6^e, le programme porte sur l'étude du milieu proche, élargie progressivement à d'autres espaces du territoire national.

Qu'entend-on par milieu proche ? Le milieu proche est un concept différent de celui du milieu local à l'échelle de la circonscription (village, communauté rurale, commune, département ou région). Conventionnellement, il est assimilé ici au concept de « **région géographique** » au sens d'espace géographique plus ou moins étendu, plus ou moins humanisé qui fonde son originalité sur une ou plusieurs spécificités (de nature physique, humaine, économique, sociale...). C'est sous cet éclairage qu'est proposé un découpage régional du Sénégal, assiette de la présente approche programmatique : le (ou les) caractère (s) spécifique (s) de chaque « **région** » peut (ou peuvent) alimenter un thème d'étude qui constituera au départ l'axe essentiel du programme de géographie des établissements situés dans cet « **espace géographique** ».

La géographie est la science de l'organisation de l'espace. Cependant, les éléments constitutifs d'un espace agissent et réagissent continuellement les uns sur les autres, donnant lieu à des combinaisons en perpétuel devenir. Il est difficile d'en préciser les contours et d'en inventorier le contenu. Aussi tout découpage de l'espace est nécessairement artificiel et provisoire.

Il en est ainsi du découpage régional du Sénégal auquel il a été procédé ici. Celui-ci s'appuie sur des critères physiques, humains, économiques et sociaux qui confèrent à l'ensemble défini une originalité permettant à l'élève de l'identifier par rapport à d'autres. Quant à la place relativement importante accordée aux critères physiques (position géographique, topographique, modelé, hydrographie, climat, végétation...), elle tient surtout au fait que –sans tomber dans un déterminisme naturel aveugle– chaque phénomène physique peut créer des conditions d'occupation humaine différentes d'une région à l'autre.

En définitive, malgré l'imprécision des contours –qui procède de la complexité de l'environnement–, les thèmes choisis pour mettre en valeur l'originalité de chacune de ces régions, permettent, s'ils sont regroupés, de dresser un tableau plus ou moins cohérent, un panorama assez complet de la situation du Sénégal, accessible à des élèves du 1^{er} cycle.

Chaque thème est subdivisé en sous-thèmes ; mais un tel démembrement est loin d'être exhaustif. En outre, l'ordre et la formulation des sous-thèmes ne sont pas non plus impératifs. L'enseignant a tout le loisir de les étoffer et de les étudier suivant une logique établie en accord avec sa classe (le niveau et les

motivations de ses élèves). Toutefois, il lui est recommandé avec insistance –de toujours commencer par une étude de situation (localisation-carte...).

Il est proposé dans les annexes une liste indicative et non exhaustive d'objectifs spécifiques formulés à titre d'exemple pour la partie relative au bassin arachidier. L'enseignant est invité à faire autant pour les autres parties.

A. LE BASSIN ARACHIDIER

THEME : La culture sèche (de la monoculture à la diversification)

Leçon 1 : Etude de la situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) ;

Leçon 2 : Connaissance des plantes : arachide, mil et autres (germination, croissance, conditions historiques d'implantation, de vulgarisation...);

Leçon 3 : Conditions physiques : (topographiques, climatiques, édaphiques, biogéographiques, etc.) ;

Leçon 4 : Population : composition ethnique, évolution, répartition, structure, migrations...

Leçon 5 : Organisation de l'espace : étude des localités, de leurs fonctions, de leurs relations, de leur urbanisme, etc. ;

Leçon 6 : Activités rurales : paysages agraires, conditions techniques, structures d'encadrement, circuits commerciaux, etc. ;

Leçon 7 : Structures de transformation artisanales et modernes ;

Leçon 8 : Problèmes et perspectives de développement.

B. DAKAR ET LE LITTORAL CENTRAL

THEME : Les activités urbaines et suburbaines

Leçon 1 : Etude de situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) ;

- Leçon 2 : Conditions physiques : topographiques, climatiques, biogéographiques (configuration du littoral, modelé, types de temps...);
- Leçon 3 : Population : composition ethnique, évolution, répartition, structures, migrations... ;
- Leçon 4 : Organisation de l'espace : étude des localités, de leurs fonctions, de leurs relations, de leur urbanisme ;
- Leçon 5 : Les activités économiques : industrie, artisanat, commerce, transport, maraîchage, pêche, tourisme ;
- Leçon 6 : Problèmes et perspectives de développement.

C. LE FERLO

THEME : Le problème de l'eau et l'activité pastorale

- Leçon 1 : Etude de situation : localisation – carte (notions d'orientation et de représentation) ;
- Leçon 2 : Conditions physiques : topographiques, climatiques, biogéographiques, évolution de l'écosystème et ses conséquences sur les hommes et leurs activités ;
- Leçon 3 : Population : composition ethnique, évolution, répartition, structures, migrations...
- Leçon 4 : Organisation de l'espace : étude des localités, de leurs fonctions, de leurs rapports, de leur urbanisme ;
- Leçon 5 : Activité pastorale (connaissance des espèces, description des activités et pratiques traditionnelles, aménagements modernes) ;
- Leçon 6 : Problèmes et perspectives (...les vallées fossiles et leur aménagement).

D. LA VALLEE DU SENEGAL

THEME : La vallée du fleuve et son aménagement

- Leçon 1 : Etude de situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) ;
- Leçon 2 : Conditions physiques : topographiques, climatiques, biogéographiques, évolution de l'écosystème et ses conséquences sur les hommes et leurs activités ;
- Leçon 3 : Population : composition ethnique, évolution, répartition, structures, migrations...
- Leçon 4 : Organisation de l'espace : étude des localités, de leurs fonctions, de leurs rapports, de leur urbanisme...
- Leçon 5 : Activités traditionnelles ;
- Leçon 6 : Aménagements modernes ;
- Leçon 7 : Problèmes et perspectives de développement.

E. LA CASAMANCE

THEME : Etude d'un écosystème humide

- Leçon 1 : Etude de situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) ;
- Leçon 2 : Conditions physiques : composantes topographiques, climatiques, biogéographiques et leurs influences réciproques ;
- Leçon 3 : Population : composition ethnique, évolution, répartition, structures, migrations...
- Leçon 4 : Organisation de l'espace : étude des localités, de leurs fonctions, de leurs rapports, de leur urbanisme... ;
- Leçon 5 : Activités traditionnelles et aménagements modernes (cueillette, riziculture, pêche, culture de rente, tourisme...) ;

Leçon 6 : Problèmes et perspectives (problèmes de déforestation, remontée de la langue salée ..., problèmes d'intégration, exploitation des immenses potentialités et sauvegarde de l'équilibre de l'écosystème).

F. LE HAUT-SENEGAL (LE SUD-EST)

THEME : Une région de « contact »

Leçon 1 : Etude de situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) ;

Leçon 2 : Conditions physiques : formation du relief ; nature et disposition de couches géologiques, climat ;

Leçon 3 : Population : composition ethnique, évolution, répartition, structures, migrations...

Leçon 4 : Organisation de l'espace : étude des localités, de leurs fonctions, de leurs rapports, de leurs relations, de leur urbanisme ...

Leçon 5 : Activités traditionnelles et modernes (influence de la topographique et de l'excentricité – faiblesse des infrastructures modernes, prédominances des activités traditionnelles).

Leçon 6 : Problèmes et perspectives (problèmes, notamment de désenclavement liés aux immenses potentialités minières et hydroélectriques).

II. CLASSE DE 5^è, 4^è, 3^è

L'enseignement porte sur l'approfondissement de la connaissance du territoire national dans toutes ses composantes et une ouverture progressive à des espaces régionaux par une approche plus ou moins globalisante des phénomènes géographiques.

Chacune des leçons de ce programme s'apparente à l'un des types d'étude suivants :

1. L'étude synthétique qui assure une perception globale du milieu ou du phénomène géographique.
2. L'étude analytique des éléments constitutifs du milieu qui donne certes une vue partielle mais indispensable pour un approfondissement de la connaissance de ces éléments.

Si la première approche, c'est-à-dire le recours à des synthèses, a été privilégiée, c'est pour que l'élève –compte tenu de son âge- ne perde pas de vue que le « milieu proche » est un concept global, un faisceau fait de relations, un siège d'interactions réciproques, mieux un système qui reflète les liens étroits entre la production, le tissu social et le cadre naturel dans lequel ils s'inscrivent.

Toutefois, l'optique –jugée souvent rigide et « à tiroirs »- qui consiste à étudier séparément les composantes physiques, humaines et économiques du milieu, a son importance.

Elle s'inscrit dans le cadre de la nécessaire spécialisation exigée pour l'approfondissement de la discipline.

Il faudra cependant, dans le cadre des leçons, éviter les vaines activités d'énumération et privilégier la description et l'explication. Par exemple, pour un thème portant sur le relief, il conviendra d'étudier non seulement les facteurs qui expliquent les aspects du relief, la nature et la disposition des couches géologiques, mais aussi ses implications humaines et économiques. D'ailleurs, beaucoup de phénomènes physiques et humains spécifiques, peuvent servir d'exemples et de prétextes pour une approche plus intégrée de l'espace.

D'une manière générale, la plupart de ces thèmes –qu'ils se rapportent à l'étude synthétique ou à l'analyse- sont très suggestifs, porteurs d'informations significatives susceptibles de motiver l'élève.

III. CLASSE DE 5^e

THEME : Le Sénégal : 33 heures

Leçon 1 : Etude de situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) (1h) ;

Chapitre 1 : Aspects physiques :

Leçon 2 : Structure géologique : processus de formation du relief, nature et disposition des couches (1h)

Leçon 3 : Relief (1h)

Leçon 4 : Climat (1h)

Leçon 5 : Sols – végétation (1h)

Leçon 6 : Hydrographie (1h)

Leçon 7 : Les écosystèmes (1h)

Chapitre 2 : Aspects humains

Leçon 8 : Mise en place du peuplement – composition – peuples – langues – religions (1h)

Leçon 9 : L'accroissement de la population (1h)

Leçon 10 : Les structures de population (1h)

Leçon 11 : Répartition géographique de la population (1h)

Leçon 12 : La mobilité de la population (1h)

Leçon 13 : Les villes (1h)

Chapitre 3 : Aspects économiques :

Leçon 14 : Activités agricoles (1h)

Leçon 15 : Activités pastorales (1h)

Leçon 16 : Pêche (1h)

Leçon 17 : Activités artisanales et industrielles (1h)

Leçon 18 : Tourisme (1h)

Leçon 19 : Transport et commerce intérieur (1h)

Leçon 20 : Echanges extérieurs (1h)

Chapitre 4 : Synthèse

Leçon 21 : La jeunesse de la population : fardeau ou potentialité ? (2h)

Leçon 22 : Les relations villes-campagnes (2h)

Leçon 23 : Les disparités régionales (2h)

Leçon 24 : Régionalisation et développement communautaire (2H)

Leçon 25 : Les problèmes d'environnement et de protection de la nature (2h)

Leçon 26 : Le Sénégal en Afrique et dans le monde (2h)

IV. CLASSE DE 4^e

THEME : L'Afrique et le Monde : 35 heures

Chapitre 1 : L'Afrique de l'Ouest

Leçon 1 : Etude de situation : Localisation-carte (notion d'orientation et de représentation) (1h) ;

Leçon 2 : Le morcellement politique (1h)

Leçon 3 : Les problèmes de développement (3h)

- Contraintes naturelles
- Handicaps démographiques
- Problèmes de l'agriculture
- Problèmes de l'industrialisation
- Problèmes des échanges

Leçon 4 : Les problèmes d'intégration (1h)

Chapitre 2 : L'Afrique

Leçon 5 : Etude de situation : Localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) (1h)

Leçon 6 : La diversité physique et humaine (3h)

- Aspects édaphiques, climatiques, biogéographiques
- Diversité des groupes humains
- Variété des modes de vie (sociétés rurales et urbaines)

Leçon 7 : La pauvreté et la dépendance : facteurs et manifestations (4h)

- Héritage colonial : agriculture extravertie, industrialisation embryonnaire et périphérique
- Problèmes d'autosuffisance alimentaire
- L'échange inégal

Leçon 8 : La coopération internationale et l'aide au développement (3h)

- Les organismes internationaux au service de l'Afrique (ou au secours de l'Afrique)
- Problématique de l'aide (nature et finalité de l'aide)

Chapitre 3 : Les autres espaces régionaux du monde

1. L'Europe : 4h

Leçon 9 : Etude de situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) (1h)

Leçon 10 : La relative simplicité du relief et les contrastes climatiques (1h)

Leçon 11 : Groupes homogènes et diversité des peuples, disparités économiques et sociales (1h)

Leçon 12 : Les problèmes d'intégration (1h)

2. L'Amérique (5h)

Leçon 13 : Etude de situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) (1h)

Leçon 14 : Une région où coexistent toutes les unités naturelles du globe (1h)

Leçon 15 : La diversité des peuples (1h)

Leçon 16 : Les disparités économiques et sociales (1h)

Leçon 17 : Les problèmes d'intégration (1h)

3. L'Asie (5H)

Leçon 18 : Etude de situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) (1h)

Leçon 19 : Les contrastes asiatiques : les montagnes et les plaines alluviales (1h)

Leçon 20 : Les contrastes asiatiques : la mousson et les déserts (1h)

Leçon 21 : Les disparités économiques et sociales (1h)

Leçon 22 : Les problèmes d'intégration sous-régionale et régionale (1h)

4. L'OCEANIE (4H)

Leçon 23 : Etude de situation : localisation-carte (notions d'orientation et de représentation) (1h)

Leçon 24 : Le morcellement géographique et les enjeux géostratégiques (1h)

Leçon 25 : L'Australie et la Nouvelle Zélande (étude économique) (1h)

Leçon 26 : Problèmes d'intégration (1h)

V. CLASSE DE 3^e

THEME : Le Monde (30 heures)

Chapitre 1 : La Terre, une planète du système solaire

Leçon 1 : La Terre, une planète du système solaire : étude de situation, place de la Terre dans le système solaire, influence du soleil sur la Terre (2h)

Leçon 2 : La Terre, une planète du système solaire : potentiel et équilibre (3h)

Chapitre 2 : La Terre, une planète menacée

Leçon 3 : La surexploitation des ressources et ses conséquences (5h)

- Des sources d'énergie : évolution, du charbon à l'énergie nucléaire (épuisement et danger radioactif)
- Des ressources minières, halieutiques, forestières, hydrauliques (épuisement et pérennité)

Leçon 4 : Les conséquences climatiques de l'exploitation économique de la planète (pollution, réchauffement, menace d'aridité...) (5h)

Chapitre 3 : La Terre, une planète divisée

Leçon 5 : Inégalités de développement (niveaux de vie, revenus, démographie, échanges, exploitation) (4h)

Leçon 6 : Les systèmes économiques, les structures économiques et sociales et leur évolution (les capitalistes, les socialistes et les autres...) (4h)

Chapitre 4 : La Terre, une planète solidaire

Leçon 7 : La coopération bilatérale (2h)

Leçon 8 : La coopération multilatérale (2h)

Leçon 9 : Les formes et problèmes de communication (3h)

Nota : Le professeur dispose d'un crédit annuel de 5 heures environ qu'il pourra consacrer aux problèmes méthodologiques liés à l'évaluation certificative qui sanctionne la formation à ce niveau.

ANNEXE

Annexe 1

Pour la réalisation du programme de la classe de 6^e, l'enseignant partira de la « **région géographique** » abritant la localité dans laquelle se trouve l'établissement.

De manière conventionnelle, voici le tableau de correspondance entre le six (6) « **régions géographiques** » identifiées dans le programme et le découpage administratif actuel du pays.

« Régions géographiques »	Entités administratives correspondantes en 1998
A. « Bassin arachidier »	- Régions de Kaolack, Fatick et Diourbel - Arrondt de Koumpentoum (Dpt. Tambacounda) - Départements de Thiès (sauf CR de Keur Moussa et de Diender Guédji) et de Tivaouane (sauf CR Noto-Gouy Diama, Taïba-Ndiaye et Mboro) - Dépt de Kébémér - Arrdt. De Fissel et CR de Sessène et Sandiara (Dépt. de Mbour)
B. Dakar et le littoral central	- Région de Dakar - Dépt. Mbour (sauf Arrondt. Fissel et CR de Sessène et Sandiara) - CR de Diender-Guedj (Thiès), Noto Gouy-Diama, Taïba Ndiaye et Mboro (Tivaouane)
C. Le Ferlo	- Département de Louga - Département de Linguère
D. La Vallée du Sénégal	- Région de Saint-Louis - Dpt. De Bakel (sauf arrondt. Goudiri et Bala)
E. La Casamance	Régions de Ziguinchor et de Kolda
F. Le Haut-Sénégal (Sud-Ouest)	- Dépt. Tambacounda (sauf arrondt. Koumpentoum) - Dépt. Kédougou - Arrdt. Goudiri et Bala (Dépt. Bakel)

NB : Il sera tenu compte des suggestions des enseignants sur le terrain pour ajuster éventuellement ce découpage provisoire. On le comprendra, il est difficile de faire coïncider le découpage géographique du programme avec le découpage administratif, donc avec les circonscriptions scolaires.

En tout état de cause, l'enseignement s'ouvrira progressivement aux autres « **régions géographiques** » en commençant par celles qui, par voisinage et affinités géographiques, entrent dans le prolongement du « milieu proche » de l'élève et de « sa région ».

Annexe 2 : Quelques objectifs spécifiques relatifs à l'étude du « BASSIN ARACHIDIER »

CLASSE DE 6è

Leçon 1 : Etude de situation (localisation-carte)

L'élève doit être capable de :

- définir les notions suivantes : carte, échelle, légende, situation, latitude, longitude, orientation, etc.
- situer sa localité sur une carte de la « région »
- s'orienter en utilisant les coordonnées géographiques
- localiser un lieu sur une carte
- lire la carte de la région
- reproduire la carte de la région
- comparer les mesures de la région à celles d'autres régions

Leçon 2 : Connaissance des plantes

L'élève doit être capable de :

- utiliser le vocabulaire approprié : céréale, plante herbacée, légumineuse, germination, floraison, fructification, cycle végétal, etc.
- déterminer l'origine des espèces
- distinguer les phases de la croissance de la plante, de la germination de la plante
- décrire les différentes plantes étudiées.

Leçon 3 : Conditions physiques

L'élève doit être capable de :

- utiliser le vocabulaire approprié : climat tropical humide ou sec alizé, mousson, milieu, environnement, sol, site, plaine, dunes, hivernage (navet), sols « dior » et « dek », climat soudanéen, sahélien, savane, steppe, harmattan
- décrire le site de sa localité
- décrire les formes du relief de sa « région »
- représenter un thermomètre, un pluviomètre, un abri de relèves météorologiques

- tracer une courbe, un graphique, etc...
- déterminer les avantages et les contraintes du milieu (citer les facteurs physiques favorables et défavorables à la culture de l'arachide)
- distinguer une savane d'une steppe
- mesurer l'influence du climat sur la répartition des sols et de la végétation.

Leçon 4 : Population

L'élève doit être capable de :

- citer les ethnies vivant dans sa « région géographique »
- estimer l'évolution de la population de sa « région »
- définir les taux de natalité, de mortalité, l'indice de fécondité
- calculer le taux d'accroissement naturel de la population
- définir la notion de densité de la population
- réaliser la carte des densités de population
- distinguer la population en fonction des âges, des sexes et de l'occupation
- définir les types de migrations
- calculer le solde migratoire.

Leçon 5 : Organisation de l'espace

L'élève doit être capable de :

- classer les localités par ordre d'importance numérique
- identifier les fonctions des différentes localités
- localiser les principaux établissements humains sur une carte
- déterminer les relations entre les principaux établissements humains

Leçon 6 : Activités rurales

L'élève doit être capable de :

- utiliser le vocabulaire approprié pour décrire le terroir et ses activités : terroir, ville, campagne, jachère, assolement, binage, rendement, paysage agraire, finage, fermage, métayage, navétane, coopérative, etc.
- décrire un paysage agraire
- représenter le terroir

- identifier les différentes phases de production de l'arachide
- identifier les autres cultures
- décrire le circuit de commercialisation de l'arachide
- identifier les avantages et les inconvénients liés à la production de l'arachide
- étudier le fonctionnement d'une coopérative.

Leçon 7 : Structures de transformation artisanales et modernes

L'élève doit être capable de :

- distinguer les activités de transformation artisanales des activités de transformation modernes
- identifier les produits de base de ces activités de transformation
- décrire les différents circuits de transformation
- expliquer le fonctionnement des différentes unités de production
- identifier les produits fabriqués, leur destination et leur utilisation

Leçon 8 : Problèmes et perspectives de développement

L'élève doit être capable de :

- définir les notions suivantes : endettement, termes de l'échange, revenu, devise, projet, reboisement, déboisement, etc.
- faire une courbe d'évolution des prix au producteur/une courbe des revenus des producteurs
- discriminer les difficultés physiques, techniques, économiques et sociologiques
- apprécier la place de l'arachide dans la Nouvelle Politique Agricole (NPA)

Les objectifs spécifiques ci-dessus ne sont proposés qu'à titre indicatif. Ils ont été formulés à partir des objectifs généraux du niveau 1. A l'enseignant d'en juger la pertinence, de les reformuler au besoin et/ou de les compléter. Il étudiera les autres thèmes à partir d'objectifs spécifiques qu'il formulera en s'inspirant du modèle ci-dessus.

Annexe 3 : Recommandations relatives aux méthodes d'enseignement et à l'évaluation

a). Les stratégies d'enseignement-apprentissage seront déterminées en fonction des objectifs formulés par l'enseignant. Elles doivent être marquées du sceau du contraste et de la variété. Trois types de circonstances didactiques peuvent être envisagés :

-Les activités **d'assistance didactique maximale** où l'enseignant apportera à l'élève l'encadrement indispensable à l'attente des objectifs spécifiques y compris l'aide personnalisée à l'apprentissage ;

-Les activités **d'assistance didactique limitée** où l'enseignant s'appuiera sur les acquis présumés de formation pour amener l'élève à exploiter à fond ses pré-requis pour assimiler de nouveaux savoirs et savoir-faire, dans le cadre d'une situation **très interactive** ;

-**L'apprentissage autonome** où le rôle de l'enseignant se limitera à l'organisation du travail et à la définition des consignes. Il incitera l'élève à chercher et à exploiter des données pour produire l'information individuellement et/ou collectivement.

ANNEXE 3

Recommandations relatives aux méthodes d'enseignement et à l'évaluation

a). **Les stratégies d'enseignement-apprentissage** seront déterminées en fonction des objectifs spécifiques formulés par l'enseignant. Elles doivent être marquées du sceau du contraste et de la variété. Trois types de circonstances didactiques peuvent être envisagés :

- **les activités d'assistance didactique maximale** où l'enseignant apportera à l'élève l'encadrement indispensable à l'attente des objectifs spécifiques y compris l'aide personnalisée à l'apprentissage ;
- **les activités d'apprentissage didactique limitée** où l'enseignant s'appuiera sur les acquis présumés de formation pour amener l'élève à exploiter à fond ses pré-requis pour assimiler de nouveaux savoirs et savoir-faire dans le cadre d'une situation **très interactive** ;
- **l'apprentissage autonome** où le rôle de l'enseignant se limitera à l'organisation du travail et à la définition des consignes. Il incitera l'élève à chercher et à exploiter des données pour produire l'information individuellement et/ou collectivement.

La lettre et l'esprit du programme suggèrent par ailleurs de privilégier les démarches de type **empirico-inductif** quelle que soit la circonstance didactique de la situation d'enseignement-apprentissage. Cela doit être la règle en sixième. Progressivement, cependant, l'enseignant pourra initier ses élèves, notamment à partir de la quatrième, aux raisonnements de type **hypothético-déductif**.

b). L'évaluation

Les enseignants sont invités à construire des révélateurs cohérents avec les objectifs spécifiques définis et autant que possible adéquats aux stratégies mises en œuvre.

La collégialité est en l'occurrence vivement encouragée dans le cadre des conseils d'enseignement par discipline. Il convient de rompre avec la pratique consistant à n'évaluer que deux ou trois produits d'apprentissage, généralement la **restitution** (ou « les questions de cours ») et la **résolution du problème** (« dissertation » et/ou « commentaire »). En plus de ces produits, on peut, dans l'enseignement moyen, élargir l'évaluation à des produits tels que la **compréhension**, la **reconnaissance**, la **communication** et l'**exécution**. Il conviendra alors de construire pour chaque produit des révélateurs adaptés.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1. PRINCIPES GENERAUX DU SECOND CYCLE

Si le premier cycle est une étape d'initiation à la géographie par la découverte de phénomènes et de régions géographiques avec le milieu proche comme point d'ancrage, le second cycle peut être considéré comme une étape de consolidation et d'approfondissement des compétences acquises dans le précédent.

Dans cette deuxième étape, l'enfant présente de nouvelles dispositions du point de vue de son développement cognitif. Il est désormais largement installé dans le « stade des opérations formelles » (Piaget, Brunet, Gagne, Lovell...). Il est capable d'abstraire, de manipuler des concepts, de poser des hypothèses et de construire un raisonnement scientifique.

A ce stade, l'enseignement de la géographie devrait contribuer à l'éclosion, chez l'enfant, de l'esprit scientifique, en synergie avec les autres disciplines. Cet enseignement s'élèvera progressivement au-dessus du réel et tentera vers l'abstraction sans jamais rompre l'indispensable liaison entre le concret et l'abstrait, le particulier et le général, la notion et le concept.

Par l'éducation et la science, l'enseignement de la géographie à ce niveau, devrait contribuer à préparer l'enfant à parcourir le chemin qui mène de la découverte (du milieu, des régions, des phénomènes géographiques) à l'action (sur le milieu, les régions, les phénomènes), chemin qui passe par la compréhension et la conscience des enjeux spatiaux (développement, équilibre, qualité de la vie...).

Ces principes qui fondent et éclairent les intentions pédagogiques associées à l'enseignement de la géographie dans le second cycle.

2. OBJECTIFS GENERAUX DU SECOND CYCLE

2.1. Objectifs de savoir

Au terme de l'enseignement secondaire, l'élève doit :

- connaître les processus de production du savoir géographique dans leurs grandes lignes : méthode inductive, méthode hypothético-déductive ;
- maîtriser les principaux produits de ces processus (concepts fondamentaux, notions-clefs, données qualitatives et quantitatives de base) ;
- connaître les phénomènes géographiques à différentes échelles (générale, zonale, régionale et locale) et leurs principales articulations.

2.2. Objectifs de savoir-faire cognitif

Au terme du second cycle, l'élève doit :

- savoir conduire un raisonnement géographique par induction et/ou déduction sur la base des contenus des programmes ;
- appliquer des principes, lois et théories géographiques dans des situations diverses ;
- analyser un phénomène ou une situation géographique pour en mettre en évidence tous les éléments constitutifs ;
- savoir chercher des liaisons entre phénomènes et situations, établir des corrélations et tirer des synthèses ;
- savoir relativiser les réalités géographiques en les replaçant dans leurs contextes général, zonal, régional et local ;
- savoir tenir un « discours » géographique en utilisant le langage approprié (concepts, notions, données... pertinents par rapport aux contextes et aux choses).

2.3. Objectifs de savoir-faire pratique

A l'issue de l'enseignement secondaire, l'élève doit :

- savoir observer, décrire (la réalité ou sa représentation) et tirer (de ses observations et descriptions) des hypothèses pertinentes ;
- savoir concrétiser ses analyses par des schémas, des croquis, des graphiques...

2.4. Objectifs de savoir-être et de savoir-devenir

A l'issue de l'enseignement secondaire, l'élève doit :

- avoir le sens de l'espace et de son équilibre ;
- avoir le sens critique et la relativité de jugement par rapport aux milieux et phénomènes géographiques ;
- savoir devenir un futur agent de développement ;
- avoir conscience de l'interdépendance planétaire en matière de Développement Durable ;
- savoir relativiser le savoir géographique pour s'ouvrir à d'autres savoirs disciplinaires et prendre conscience de la totalité scientifique.

CLASSE DE SECONDE

I. NOTE DE PRESENTATION

La seconde est une classe de consolidation et d'approfondissement des acquis présumés de formation dans le premier cycle en géographie physique générale, aussi bien au niveau des processus que des produits. C'est aussi une classe d'initiation à l'élargissement de ces acquis dans des contextes géographiques étendus et à l'application différenciée des notions, des concepts, des méthodes et des procédés géographiques en fonction des échelles spatiales (zonale, régionale et locale).

Jusqu'ici, les programmes juxtaposaient deux parties : une partie « physique générale » et une partie « étude des milieux » ; la seconde venant en illustration des généralités étudiées dans la première.

Cette manière de faire posait un double problème, aux plans pédagogique et disciplinaire.

Pédagogiquement, les apprentissages étaient rendus difficiles par le caractère on ne peut plus « abstrait » des questions étudiées dans la première partie, très décalées par rapport aux phénomènes censés les illustrer, les concrétiser.

Au plan disciplinaire, cette disposition sous-tendait une vision déterministe en fondant la configuration et la dynamique des milieux sur des lois physiques générales. La réalité est beaucoup plus complexe aujourd'hui encore plus que par le passé.

Le présent programme se démarque des précédents sur deux points :

1. L'« étude du milieu » est désormais intégrée dans la partie générale à laquelle elle servira, tantôt de point de départ pour une redécouverte, tantôt d'illustration dans des situations enseignement-apprentissage alternées et complémentaires fondées sur des inductions-déductions.
2. Les aspects humains qui accompagnent l'étude des milieux ont été extirpés pour ne retenir que les aspects physiques. En effet, l'étude des particularités humaines de chaque milieu, outre la vision déterministe qu'elle charriait, faisait double emploi avec certains thèmes du programme de première. L'option de clarté a prévalu avec un ancrage physique en classe de seconde et le renvoi des problèmes de géographie humaine générale en classe de première.

2. OBJECTIFS GENERAUX

2.1. Objectifs de savoir

- connaître les principaux concepts et notions de géographie physique générale ;

- connaître les méthodes générales et particulières de production des savoir et savoir-faire en géographie physique générale ;
- analyser les mécanismes des phénomènes naturels ;
- connaître les potentialités des diverses régions naturelles du globe ;
- connaître les codes et conventions en matière de protection de la nature ;
- connaître les causes naturelles de la dégradation des milieux ;
- connaître les principales zones de réserves et de production des ressources naturelles.

2.2. Objectifs de savoir-faire

- savoir lire un espace géographique à travers des paramètres naturels ;
- appréhender l'évolution d'un espace géographique à travers des paramètres naturels ;
- savoir mettre en relation des facteurs physiques avec les autres déterminants des phénomènes spatiaux ;
- savoir discriminer des espaces en fonction de variables naturelles ;
- savoir identifier et décrire les révélateurs physiques de dégradation d'un espace géographique ;
- analyser les ressources en fonction de leurs origines et de leurs destinations ;
- savoir relativiser le rôle des facteurs physiques dans l'appréhension des phénomènes géographiques ;
- évaluer les potentialités et les limites d'un milieu.

3. 3. Objectifs de savoir-être et savoir-devenir

- savoir valoriser les potentialités d'un espace géographique ;
- prendre conscience de la nécessité de protéger son milieu ;
- savoir répondre à un besoin de protection et d'harmonie d'un espace géographique.

II. CONTENUS : 36 heures

PREMIERE PARTIE : La Terre dans le système solaire

Leçon 1 : Les moyens de connaissance de l'Univers (1h)

Leçon 2 : Les mouvements de la Terre (2h)

Leçon 3 : TP a) Les planètes du système solaire (3h)

b) Les formes de représentation de la Terre (y compris les coordonnées géographiques)

DEUXIEME PARTIE : La Planète Terre

Chapitre I :Continents, océans et mers

Leçon 4 : La répartition des continents et des océans (1h)

Leçon 5 : Les eaux marines (2h)

Leçon 6 : TP Planisphère schématique de la répartition des océans, des mers et des courants marins (1h)

Chapitre II : Les climats de la Terre

Leçon 7 : L'atmosphère : structure et composition (1h)

Leçon 8 : Les facteurs du climat (3h)

Leçon 9 : Les éléments du climat (1h)

Leçon 10 : TP : Carte de la répartition des climats de la Terre et construction de diagrammes (2h)

Chapitre III : Les reliefs de la Terre

Leçon 11 : La tectonique des plaques et l'isostasie (2h)

Leçon 12 : Les roches (2h)

Leçon 13 : Les grands types de structure et leur répartition (2h)

Leçon 14 : L'érosion (2h)

Leçon 15 : Les formes de reliefs terrestres et leur répartition (2h)

Leçon 16 : TP a) Carte de localisation des formes de relief (1h)
b) Initiation à la coupe topographique (1h)

TROISIEME PARTIE : Les « Régions naturelles » du Globe et leurs potentialités

Leçon 17 : Les régions intertropicales (3h)

Leçon 18 : Les régions tempérées (2h)

Leçon 19 : Les régions polaires (1h)

Leçon 20 : L'originalité des montagnes et littoraux (2h)

NB : Pour l'étude de chaque « région naturelle », étudier les sols, les climats, la végétation, l'hydrographie et la structure, tout en insistant sur la diversité et l'évolution en relation avec la dégradation des conditions naturelles. Chaque étude sera assortie ou se fera à partir de TP, exercices à la fois de **synthèse**, d'**illustration** et de **consolidation** (cartes, croquis, diagrammes, etc.).

CLASSE DE PREMIERE

1. NOTE DE PRESENTATION

Comme la seconde pour la géographie physique, la classe de première est une étape de consolidation et d'approfondissement des processus et produits de la géographie humaine. Les programmes antérieurs font cohabiter sans transitions adéquates ni liaisons fonctionnelles, sous forme de parties et de chapitres, les principales composantes de la géographie humaine : géographie de la population, géographie agraire, géographie de l'industrie et des grands produits de consommation, géographie urbaine, etc.

Le malaise perceptible dans les copies des candidats aux divers examens et concours devant des sujets de synthèse ou d'analyse exigeant le croisement de variables de nature diverse, est révélateur de l'absence d'une approche intégrée de la dualité développement/sous-développement dans les situations d'enseignement-apprentissage.

L'agencement des thèmes dans les programmes précédents est de nature à brouiller la perspective méthodologique sous-jacente. Qui plus est, la partie consacrée à la géographie de la population a une connotation démographique forte, et l'étude du phénomène urbain y apparaît comme un appendice gênant.

Pour corriger ces dysfonctionnements, ce programme innove sur les aspects suivants :

- le recentrage des contenus autour du phénomène « population » ;
- l'approche intégrée par la récurrence du vocable « population » couplé avec les principaux thèmes de géographie humaine ;
- une orientation méthodologique clairement perceptible à travers la progression thématique incitative au croisement des variables et à la corrélation des indicateurs de l'inégal développement dans le monde ;
- la suppression des notions de « développement » et « sous-développement » et leur remplacement par un vocable plus dynamique, « inégalités de développement » ;
- l'ouverture sur le programme de la Terminale par l'étude des politiques d'intégration économique et de leurs produits : les grands espaces économiques contemporains.

2. OBJECTIFS GENERAUX

2.1. Objectifs de savoir

- connaître les principales conceptions et notions de géographie humaine générale ;

- connaître les méthodes générales et particulières de production des savoirs et savoir-faire en géographie humaine générale ;
- analyser les mécanismes des phénomènes humains généraux ;
- connaître les structures d'une population ;
- connaître la population mondiale, son évolution, ses perspectives et ses enjeux planétaires, régionaux et locaux ;
- analyser le phénomène de l'inégal développement ;
- connaître les stratégies de lutte contre l'inégal développement pour l'avènement d'un Développement Humain Durable.

2.2. Objectifs de savoir-faire

- évaluer les notions de fécondité et de natalité ;
- analyser des espaces et des sociétés en fonction de ces deux variables ;
- synthétiser des variables démographiques ;
- synthétiser des variables de diverses natures pour appréhender le phénomène de population ;
- analyser le phénomène migratoire ;
- analyser le phénomène urbain contemporain ;
- comprendre le mécanisme des relations villes-campagnes ;
- comprendre le mécanisme des échanges dans le monde.

2.3. Objectifs de savoir-être et de savoir-devenir

- prendre conscience des problèmes de population ;
- savoir protéger son environnement ;
- participer à des actions d'information sur l'environnement ;
- appréhender l'organisation du monde et dans la perspective d'une planète solidaire.

3. CONTENUS : 41 H

Leçon 1 : Introduction : Les inégalités de développement dans le monde (2h)

PREMIERE PARTIE : La population mondiale

Leçon 2 : La population : groupes humains, langues et religions (1h)

Leçon 3 : L'accroissement de la population mondiale et les politiques démographiques (constructions de courbes d'évolution) (2h)

Leçon 4 : Les migrations (2h)

Leçon 5 : Les structures de la population mondiale (2h)

- Leçon 6 : TP : Construction et commentaire de pyramides des âges et de diagrammes triangulaires sur les structures socio-professionnelles (2h)
- Leçon 7 : La répartition de la population mondiale (2h)
- Leçon 8 : TP : Calcul et carte des densités de population (1h)

DEUXIEME PARTIE : Population et activités en milieu rural

- Leçon 9 : Les formes de mise en valeur agricole dans les pays tropicaux : les formes traditionnelles (2h)
- Leçon 10 : Les formes de mise en valeur agricole dans les pays tropicaux : les cultures commerciales (2h)
- Leçon 11 : Les formes de mise en valeur agricole dans les pays tropicaux : les mutations récentes (2h)
- Leçon 12 : L'évolution des formes de mise en valeur agricole en Europe (2h)
- Leçon 13 : Les formes modernes de mise en valeur agricole dans les pays neufs (2h)
- Leçon 14 : La pêche : formes traditionnelle et moderne (2h)

TROISIEME PARTIE : Population et activités en milieu urbain

- Leçon 15 : La ville : définition et fonctions (1h)
- Leçon 16 : Diversités des processus et des formes d'urbanisation dans le monde (2h)
- Leçon 17 : Les activités urbaines : l'industrie et ses mutations (2h)
- Leçon 18 : Les activités urbaines : le commerce, les services et leurs mutations (2h)
- Leçon 19 : La dynamique urbaine et les problèmes des villes (insister sur les problèmes des villes du Tiers-Monde) (2h)

QUATRIEME PARTIE : Population et vie de relation

- Leçon 20 : Les moyens de communication : transports et télécommunications (2h)
- Leçon 21 : Les techniques d'échanges : troc et monnaie, bourses de valeur, etc., (1h)
- Leçon 22 : L'organisation du commerce mondial et l'échange inégal (2h)
- Leçon 23 : Conclusion : les espaces d'intégration économique : problématique et organisation (1h)

NB : Faire réaliser des dossiers sur la CEDEAO, l'UMOA, l'UE, l'ALENA, etc.

CLASSE DE TERMINALE

1. Note de présentation

Le programme des classes de Terminale issu du séminaire de Rufisque de 1982, a pour charpente l'étude, à des fins de comparaison, de systèmes et de modèles de développement dans le monde. Les Etats-Unis d'Amérique et l'ex-URSS, coleaders d'un monde bipolaire jusqu'à la fin des années quatre vingt, occupent l'essentiel du crédit horaire alloué à ce programme. L'étude alternée du Japon et de la France, celle du Nigéria et du Mali, répondent à l'objectif d'illustration des aspects généraux de développement et de sous-développement étudiés en première à travers des cas précis. Tandis que la part réservée au Sénégal est un gage d'enracinement.

Quelques-uns des objectifs implicites de cet agencement sont toujours pertinents. D'autres ne le sont plus. L'effondrement de l'URSS et de ses satellites, l'émergence de nouveaux espaces, la redistribution des rôles et des pouvoirs à l'échelle de la planète, etc., en sont une illustration tangible. Ces mutations appellent une refonte du programme et le recentrage des objectifs et des contenus sur les nouvelles entités et leur point focal respectif.

Aussi le présent programme se structure-t-il autour des espaces constitués ou émergents dont l'appréhension générale est assortie de monographies typiques. Cette approche vise à faire acquérir progressivement des savoirs et savoir-faire permettant de comprendre le jeu des interdépendances spatiales en vue de l'étude du système –monde prévu dans la dernière partie.

2. OBJECTIFS GENERAUX

2.1. Objectifs de savoir

- connaître les nouveaux espaces économiques mondiaux et les pays leaders ;
- connaître les options et les systèmes économiques, leurs avantages et limites respectifs ;
- connaître les mécanismes et politiques d'intégration à l'échelle planétaire, régionale et sous-régionale ;
- appréhender les interdépendances spatiales et les mécanismes du système-monde.

2.2. Objectifs de savoir-faire

- analyser les formes de production et de consommation selon les systèmes économiques et les niveaux de développement ;
- évaluer les inégalités de développement interspatiales et leurs conséquences.

2.3. Objectifs de savoir-être et savoir-devenir

- réceptionner une politique économique ;
- répondre à un choix de développement ;
- valoriser des avantages comparatifs.

3. CONTENUS : 43 H

PREMIERE PARTIE : L'espace Nord-Américain

Chapitre I : Présentation

Leçon 1 : Atouts et handicaps de la nature (1h)

Leçon 2 : Population et villes (2h)

Leçon 3 : La construction de l'espace économique : Etats-Unis, Canada et Mexique (ALENA) (1h)

Chapitre II : Les Etats-Unis d'Amérique du Nord

Leçon 4 : La Société américaine (1h)

Leçon 5 : Le modèle économique américain : caractéristiques et problèmes (4h)

DEUXIEME PARTIE : L'espace européen

Chapitre I :Présentation générale

Leçon 6 : Milieux naturels et populations (1h)

Leçon 7 : La construction européenne : réalités et perspectives (2h)

Chapitre II : Etudes monographiques

Leçon 8 : Etude économique alternée entre la France et l'Allemagne (3h)

Leçon 9 : La Russie : les mutations économiques et sociales (2h)

TROISIEME PARTIE : L'Asie – Pacifique

Chapitre I :Présentation générale

Leçon 10 : Les facteurs d'émergence et leurs limites (2h)

Chapitre II : Le Japon

Leçon 11 : Le modèle économique japonais : caractéristiques et problèmes (3h)

Chapitre III : La Chine

Leçon 12 : Les problèmes démographiques (2h)

Leçon 13 : La vie chinoise du développement économique et social (3h)

QUATRIEME PARTIE : L'Amérique Latine

Chapitre I :Présentation générale

Leçon 14 : Milieux naturels et populations

Chapitre II : Etude monographique

Leçon 15 : Le Brésil : Une puissance du Tiers-Monde (2h)

CINQUIEME PARTIE : L'Afrique

Chapitre I : Présentation générale

Leçon 16 : Les problèmes de développement du continent africain (2h)

Chapitre II : Etudes monographiques

Leçon 17 : Etude économique alternée entre l'Afrique du Sud et la Tunisie (2h)

Chapitre III : Le Sénégal

Leçon 18 : Milieux naturels et Population (1h)

Leçon 19 : La question de l'eau (2h)

Leçon 20 : Le problème de l'autosuffisance alimentaire (2h)

Leçon 21 : Les problèmes économiques et les politiques de développement (2h)

SYNTHESE GENERALE

Leçon 22 : Le système-monde : des espaces interdépendans (2h)

ANNEXE

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX METHODES D'ENSEIGNEMENT ET A L'EVALUATION

1. LES METHDES D'ENSEIGNEMENT

Les stratégies d'enseignement-apprentissage seront déterminées, comme dans l'enseignement moyen, en fonction des objectifs spécifiques formulées par l'enseignant à partir des objectifs généraux du cycle et du niveau de classe.

L'enseignement-apprentissage se déroulera aussi dans les circonstances didactiques décrites en annexe 3 du programme du premier cycle. On privilégiera cependant, ici, **l'assistance didactique limitée** et **l'apprentissage autonome**. Cet enseignement prendra appui sur des démarches initiant au raisonnement de type HYPOTHETICO-DEDUCTIF.

2. EVALUATION

Les principes généraux d'évaluation édictés pour le premier cycle demeurent valables pour le second. Cependant, l'évaluation devra ici couvrir une gamme plus large de produits d'apprentissage.

C'est ainsi qu'à ceux énumérés pour l'enseignement moyen, on peut ajouter l'**Application**, l'**Analyse**, la **Synthèse**, voire la **Création** avec les mêmes contraintes de construction, de révélateurs adaptés.